Marseille : la clinique de Bonneveine rejoint le Groupe Saint Joseph

Finance - Publié le 19 février 2025 à 10h31, par Caroline Dupuy

En 2025, la Fondation Hôpital Saint-Joseph a été désignée repreneur des activités de la clinique de Bonneveine à Marseille. Une reprise qui va permettre de relancer les projets de la clinique, qui se trouvait en difficultés financières.

La clinique de Bonneveine est située dans les quartiers sud de Marseille. (© D.R.)

La décision était attendue, elle est tombée début 2025. La Fondation Hôpital Saint Joseph, par l'intermédiaire de l'Association Bonneveine-Saint Joseph qu'elle préside, vient d'être désignée **repreneur des activités de la clinique de Bonneveine** par le Tribunal de commerce de Bobigny.

La clinique de Bonneveine (association APATS Marseille) avait été mise en procédure de **redressement judiciaire** il y a quelques mois, compte-tenu de ses **difficultés financières**.

La clinique de Bonneveine devient donc la 8ème association adossée au Groupe Saint Joseph, complétant ainsi l'offre transversale développée dans le projet stratégique de la Fondation, autour de parcours de santé organisés dès le domicile et jusqu'au retour à domicile des patients, et particulièrement des **personnes âgées et vulnérables**.

Une reprise pour relancer l'ensemble des projets de la Clinique de Bonneveine

La **clinique de Bonneveine** est une structure associative privée, située dans le 8e arrondissement de Marseille. Elle compte 92 **lits et places** et dispose de 137 **médecins**.

Fabrice Julien, directeur de la clinique de Bonneveine en poste, ainsi que l'équipe de direction, l'ensemble des salariés et des médecins libéraux **poursuivront leurs missions et activités au sein de l'établissement**, et la Fondation travaillera en coopération avec tous ces acteurs pour développer les projets de la Clinique.

La clinique de Bonneveine va désormais s'attacher à **relancer l'ensemble de ses projets**. Ils comprennent notamment l'installation dans les prochains mois d'un scanner pour lequel une autorisation est attendue prochainement de l'Agence Régionale de Santé.